

16. Des argents ont-ils été alloués ou donnés par le gouvernement fédéral à la province de la Colombie-Anglaise, par voie d'emprunt, pour diverses municipalités, afin de leur aider à financer certains travaux pour secourir les chômeurs?

17. Le cas échéant, quel a été le montant total ainsi donné ou alloué par le fédéral à cette fin spéciale?

18. Quel est le montant total mentionné aux pièces justificatives pour argents dépensés par les diverses municipalités pour travaux de secours aux chômeurs que la province de la Colombie-Anglaise a soumis jusqu'à l'heure actuelle, en donnant les noms des municipalités dont les pièces justificatives ont été soumises avec les divers montants?

19. Quel a été le montant total que la ville de New-Westminster a proposé de dépenser, tel que soumis tout d'abord par la province de la Colombie-Anglaise, en vertu de la Loi du chômage et du secours aux agriculteurs, 1931?

20. Quelle est la somme totale que le gouvernement fédéral a finalement ratifiée pour être dépensée pour secours aux chômeurs par la ville de New-Westminster?

\*M. Reid—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de tous les télégrammes, lettres, correspondance, et autres documents échangés entre le ministère du Travail, tout membre du cabinet ou tout fonctionnaire et le gouvernement de la Colombie-Anglaise et tout ministre ou fonctionnaire de ce gouvernement, relativement à toutes matières qui ont trait au chômage, aux secours directs, ou aux secours de chômage dans la ville de New-Westminster et les municipalités de New-Westminster, de Burnaby et Richmond.

\*M. Reid—Lundi prochain—ADRESSE—Dossier contenant les divers plans ou programmes de travaux de chômage que le gouvernement provincial de la Colombie-Anglaise a soumis relativement aux secours aux chômeurs dans certains districts, et auxquels le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial contribueront chacun 50 pour cent.

\*M. Reid—Lundi prochain—ADRESSE—Dossier contenant les divers plans municipaux et programmes de travaux ou d'entreprises que le gouvernement provincial de la Colombie-Anglaise a soumis relativement aux secours aux chômeurs, et auxquels le gouvernement fédéral contribue 50 pour cent du coût, le gouvernement provincial 25 pour cent, et les municipalités 25 pour cent.

\*M. Reid—Lundi prochain—ADRESSE—Dossier contenant les divers plans et programmes de travaux, provinciaux ou municipaux, pour diminuer le chômage, tels que ratifiés définitivement, par le gouvernement fédéral, pour la province de la Colombie-Anglaise.

\*M. Reid—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de toute la correspondance, télégrammes, lettres et autres documents compris, échangés entre le ministre du Travail, tout membre du cabinet ou fonctionnaire de tout ministère fédéral, et la province de la Colombie-Anglaise, relativement au chômage et secours directs.

\*M. Reid—Lundi prochain—ADRESSE—Copie de tous les télégrammes, lettres et autres documents échangés entre l'honorable Gideon Robertson, ancien ministre du Travail, le sous-ministre du Travail ou M. Hereford, directeur des secours aux chômeurs, et M. McGeough, de Vancouver, Colombie-Anglaise, relativement au chômage et aux secours aux chômeurs.